

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 14 avril 2022 à 18 heures 00

Date de convocation :

11 avril 2022

Date d'affichage :**Objet**

Compte 6574.

Mme STRADERE Michèle



Étaient présents :

Mesdames ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine, Ms DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André, VALLE Anthony.
Absent avec procuration : BALLARIN Jacques procuration à MAURETTE Bernard

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose que le compte 6574 dans lequel figure la coopérative scolaire pour un montant de 3 630.00€ doit être détaillé comme suit :

Coopérative scolaire de Barbazan :	1100.00€
Coopérative scolaire de Labroquère :	1210.00€
Coopérative scolaire de Saint-Bertrand :	1320.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les conditions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Saint-Gaudens le 14 avril 2022.

Fait à Barbazan, le 19 avril 2022

Le Maire,

